

---

## **ADEREE et l'ONE, de nouveaux chantiers en perspective**

Dans le cadre du partenariat France- Maroc, une convention (la deuxième) a été signée entre l'Agence de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de France. Elle vise à développer la coopération bilatérale dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des technologies propres. Mais ce n'est pas tout puisque ladite convention prévoit également l'animation et l'accompagnement des politiques dans ces domaines au niveau régional ainsi que la sensibilisation aux problématiques du développement durable et des changements climatiques. Quant à la troisième convention, c'est l'ONE qui a été à l'honneur puisque un accord a été signé entre l'Office national de l'électricité (ONE) et l'Agence française de développement (AFD), portant sur le financement de la 5ème phase du programme d'électrification rurale global (PERG), dont l'objectif est d'étendre la desserte électrique dans huit provinces (El Hajeb, Ifrane, Meknès, Errachidia, Khénifra, Khémisset, Kalâat Sraghna et El Jadida). Cette desserte électrique bénéficiera à 449 villages et 17 872 foyers pour un coût total de 534 MDH (environ 49 MEUR).

---